

# Bonne nuit dans le parc de la Gatineau!

## 2006-2007



### Cet hiver,

éloignez-vous des tracas de la vie quotidienne en glissant dans un décor des plus naturels au parc de la Gatineau! Faites une escapade dans les merveilleux paysages du Parc et profitez au maximum des 200 kilomètres de sentiers entretenus. Si le cœur vous en dit, il vous sera possible de faire durer ce plaisir pendant plusieurs jours en passant la nuit dans le Parc.

Situées à 15 minutes de Gatineau-Ottawa, à moins de deux heures de Montréal et à seulement cinq heures de Toronto, les portes du Parc donnent accès à un immense territoire d'une grande beauté, couvrant 36 100 hectares.

### Halte pour la nuit

Skieurs et raquetteurs pourront prolonger leur visite dans les sentiers en passant la nuit soit dans l'une des six installations aménagées, soit plus simplement, pour les plus hardis, en faisant du camping d'hiver. Il vous suffit d'apporter votre sac de couchage et vos ustensiles de cuisine. Il ne reste plus qu'à réserver votre place! La gamme d'installations comprend quatre refuges, deux bivouacs (abris d'expédition portatifs) et cinq sites de camping. Profitez-en! (Il est possible que vous ayez à partager l'installation que vous utiliserez.)

### Le refuge du lac Brown

Situé dans le secteur nord-est du parc de la Gatineau, endroit des plus paisibles, ce refuge comprend des lits superposés pour 17 personnes et toutes les commodités modernes, soit un réfrigérateur, une cuisinière et un système de chauffage électrique. Un poêle à bois vous permettra de vous réchauffer les pieds et de mettre un peu d'ambiance.

### Le refuge Des Pins

Ce refuge peut accueillir six personnes. Il est doté de lits superposés et d'un poêle à bois pour le chauffage et la cuisson.

### Le refuge Philippe

Ce refuge peut accueillir dix randonneurs. On y trouve des lits superposés et un poêle à bois pour le chauffage et la cuisine.

### Le refuge du lac Lusk

Ce bâtiment sert aussi de relais de jour aux skieurs. Dès 16 h, et jusqu'à 10 h le lendemain, il se métamorphose en refuge pour l'usage exclusif des titulaires d'un permis de séjour. Il est doté de lits superposés pour six personnes, et d'un poêle à bois pour le chauffage et la cuisson.



### Le bivouac du lac Taylor

Cet abri d'une conception novatrice offre tout le confort d'un refuge. Six personnes peuvent y loger. Il est doté de lits superposés et d'un poêle à bois pour la cuisine et le chauffage.

### Le bivouac du lac Richard

L'impression d'éloignement et d'isolement est à son plus fort au bivouac du lac Richard. Pour ajouter à cet effet et pour votre plaisir, une partie des sentiers qui vous y conduisent sont laissés au naturel. Ce bivouac d'une capacité de six personnes est équipé de lits superposés et d'un poêle à bois pour la cuisine et le chauffage.



### Le camping d'hiver

Les randonneurs désirant mettre leur courage à l'épreuve pourront installer leur tente sur l'un des cinq sites du lac Philippe. Il y a deux sites pour les groupes (permettant de

monter jusqu'à cinq tentes) et trois sites pour les tentes individuelles. Aucun des sites n'est pourvu d'un abri chauffé, mais une certaine quantité de bois de chauffage est fournie.

### Où commence-t-on la randonnée?

Selon la distance que vous désirez parcourir et le type de sentier que vous préférez, vous pouvez choisir parmi plusieurs circuits. Pour trouver le sentier qui vous convient le mieux, veuillez communiquer avec un agent ou une agente d'information au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau. Vous pouvez aussi vous procurer une carte des sentiers d'hiver du parc de la Gatineau (4,95 \$ plus taxes) au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau, à l'Infocentre de la capitale ainsi que dans plusieurs boutiques de plein air de la région.



### Adeptes de la raquette

Les adeptes de la raquette pourront utiliser soit les sentiers pour la raquette, là où ils existent, soit les mêmes sentiers que les skieurs, mais en circulant sur la bordure non tracée du sentier.

### Eau potable

Il n'y a pas de source d'eau potable à proximité des installations où vous passerez la nuit. Vous devrez donc apporter l'eau dont vous prévoyez avoir besoin. Par contre, il est possible de réserver un service de livraison d'eau. Veuillez vous renseigner à ce sujet au moment de faire la réservation pour votre séjour.

### N'oubliez pas de réserver!

Les réservations sont obligatoires. L'attribution des droits de réservation des refuges se fera par tirage au sort. Toutes les modalités relatives à ce tirage sont expliquées sur le bulletin de participation officiel. Pour vous le procurer, présentez-vous au Centre des visiteurs du parc de la Gatineau, faites-en la demande par télécopieur ou visitez notre site Web.



Bivouac

### Centre des visiteurs du parc de la Gatineau

33, chemin Scott, Chelsea (Québec) J9B 1R5

Tél. : 819-827-2020 ou 1-800-465-1867 Téléc. : 613-827-6048

[www.capitaleducana.gc.ca/gatineau](http://www.capitaleducana.gc.ca/gatineau)

**Pour faire des réservations, pour obtenir des services de transport de bagages ou d'approvisionnement en eau potable, ou pour louer des skis de fond ou des raquettes, veuillez vous adresser à la société Lafleur de la Capitale, entrepreneur de la CCN, au 819-456-3016 ou au 1-800-456-3016.**

Les bulletins de participation seront acceptés à compter de 9 h, le 21 octobre et jusqu'à 17 h, le 19 novembre. Leur dépouillement se fera entre le 20 et le 26 novembre.

Une fois que l'on aura procédé au tirage, les emplacements qui n'auront pas trouvé preneurs seront attribués selon le principe du « premier arrivé, premier servi », et ce, à compter de 9 h, le 25 novembre 2006.

Prenez note que l'attribution des séjours au refuge Lusk se déroulera autrement : il y aura quatre tirages au sort durant la saison. Les bulletins seront triés selon le mois visé. On procédera au tirage le premier lundi du mois (sauf en novembre et en janvier) :

- le 27 novembre 2006 pour les séjours en décembre;
- le 4 décembre 2006 pour les séjours en janvier;
- le 8 janvier 2007 pour les séjours en février;
- le 5 février 2007 pour les séjours en mars et en avril.

Sept jours après la date du tirage, soit le lundi suivant, les emplacements encore disponibles pourront être réservés selon le principe « du premier arrivé, premier servi ».

Le paiement complet est exigé au moment de la réservation, et les principales cartes de crédit sont acceptées. Des frais de réservation non remboursables de 4,95 \$ sont exigés. Il n'y aura aucun remboursement dans le cas d'une annulation, mais la réservation peut être transférée à une tierce personne. Nous garderons une liste de noms en réserve afin de vous aider à trouver des personnes prêtes à acheter votre réservation. Nous pourrions communiquer avec ces personnes de votre part.

Les refuges seront accessibles à compter du vendredi 24 novembre 2006, si les conditions météorologiques le permettent.

### Combien ça coûte?

#### Refuge et bivouac

Fin de semaine (vendredi et samedi), jours fériés (24, 25, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier), et du 5 au 16 mars :

- 25,75 \$ la nuit par personne (comprend le laissez-passer quotidien pour le ski);
- 21,80 \$ la nuit par personne, pour les détenteurs d'un laissez-passer saisonnier pour le ski, et pour les amateurs de raquette.

En semaine (du dimanche au jeudi) :

- 18,80 \$ la nuit par personne (comprend le laissez-passer quotidien pour le ski);
- 15,85 \$ la nuit par personne, pour les détenteurs d'un laissez-passer saisonnier pour le ski, et pour les amateurs de raquette.

Enfant : 11,85 \$ pour les enfants (12 ans ou moins, avec preuve d'âge), en tout temps.

#### Camping

- 7,90 \$ la nuit par personne, pour les détenteurs d'un laissez-passer saisonnier pour le ski, et pour les adeptes de la raquette.
- 59,40 \$ pour les groupes de huit personnes ou plus qui ont un laissez-passer saisonnier pour le ski ou qui font de la raquette.
- 11,85 \$ la nuit par personne, pour les skieurs (comprend le laissez-passer quotidien pour le ski).
- 89,15 \$ la nuit pour les groupes de huit skieurs ou plus (comprend le laissez-passer quotidien pour le ski).